

ARTICLE

LE CABINET AUGUST & DEBOUZY CONSEILLE L'ENTREPRISE BELGE PROCOTEX DANS L'ACQUISITION D'APPLY CARBON, LEADER FRANÇAIS DU RECYCLAGE DE TISSU.

Private Equity Private Clients Droit fiscal Immobilier et Construction | 17/01/12 | Philippe Lorentz

Le belge Procotex, acteur majeur de l'industrie du lin, vient d'acquérir Apply Carbon, spécialiste français du recyclage de tissus.

Procotex réalise ainsi son implantation en France, après son arrivée réussie en Lituanie (2002) et se renforce dans ce secteur d'activité. Le fondateur d'Apply Carbon, qui a mis au point des procédés de coupe et broyage de fibres de carbone, accompagnera Procotex dans la reprise de la société afin d'assurer une transmission pérenne du savoir-faire.

Procotex était conseillé par les avocats du cabinet August & Debouzy :

- Philippe Lorentz, associé, et Leslie Bensoussan en fiscal,
 - Julien Grandry et Maria Queffelec en corporate,
 - Chloé Alligier en droit social.
-